

qu'elle pourra réaliser des bénéfices supplémentaires demain.

Et je pense être bien justifié de réclamer auprès du Parlement la possibilité de mettre sur pied des mécanismes d'information au niveau des syndicats. Bien sûr, les syndicats des sociétés Ford ou General Motors sont suffisamment bien constitués et disposent de certains bureaux de recherche. Mais des milliers de syndicats n'ont pas l'information suffisante pour discuter d'égal à égal avec une société. Et à partir de là, bien sûr, les syndicats et les ouvriers sont victimes de discrimination.

Donc, à mon avis, il est important d'inviter le gouvernement à établir des mécanismes d'information pour que les syndicats en arrivent à pouvoir discuter sur le même pied, avec des données égales, avec un employeur. Je crois qu'ainsi les syndicats auraient l'information nécessaire pour se comprendre, afin d'assurer l'avenir de la production au Canada. Nous devons demander au gouvernement d'apporter des modifications aux mécanismes de consultation.

Mais si on se limitait à la mise sur pied d'un mécanisme de consultation qui assurerait la négociation d'une entente dans les délais prescrits, sans se soucier de la productivité, je pense que nous ferions fausse route, car les syndicats ont grandement besoin aujourd'hui de ces informations au niveau de la production.

Et l'information qui m'a été donnée à ce sujet me permet de croire que ce serait rendre un grand service aux syndicats, donc à l'employé, de leur fournir les mêmes informations qu'aux employeurs.

Je me devais de faire cette intervention, et j'aimerais aussi, soucieux d'être très pratique et très bref, demander au gouvernement de porter une attention particulière aux subventions qui sont accordées au transport ferroviaire. Je sais que ces subventions sont nécessaires. Le gel des tarifs a été appliqué, mais nous savons qu'il y a deux moyens de transport au Canada: la voie ferrée et le transport routier.

Dernièrement, le président de l'Association du camionnage du Québec, M. Archambault, a fait connaître ses opinions au très honorable premier ministre (M. Trudeau) Voici un article de journal qui donne certaines précisions à ce sujet:

Dans sa lettre au premier ministre, M. Archambault souligne que le gouvernement ne doit pas favoriser une politique qui équivaut à «un poids, deux mesures». Si Ottawa subventionne l'industrie du rail chaque fois qu'il y a grève ou conflit ouvrier, il faudra qu'il accorde le même privilège aux compagnies de camionnage lorsque ces dernières seront aux prises avec un arrêt de travail ou une négociation ardue.

Les Canadiens bénéficient, en effet, de deux modes de transport sur terre; le rail et le camionnage. Ne subventionner qu'un seul mode, c'est porter atteinte à l'autre.

L'Association du camionnage du Québec demande aux autorités fédérales de «mettre fin aux privilèges exclusifs accordés aux chemins de fer». L'organisme ajoute qu'il ne faudrait pas profiter de la situation actuelle pour exercer un nouveau paternalisme dans ce domaine.

Donc, à mon avis, il est important de signaler cette demande faite par l'Association du camionnage du Québec. Cette association et ses membres qui conduisent des camions ont aussi droit à une certaine sécurité.

Le gouvernement se doit, bien sûr, de considérer les subventions nécessaires pour maintenir les tarifs les plus bas possibles, mais il doit aussi, s'il ne veut pas avoir des difficultés dans le domaine du camionnage, accorder à cette industrie des subventions lui permettant de concurrencer les réseaux ferroviaires.

Exploitation des chemins de fer—Loi

Monsieur le président, j'ai cru qu'il me fallait faire cette intervention, et voulant être pratique, bien sûr, je n'hésite pas à dire que je suis d'accord sur le bill, bien que je regrette que le gouvernement soit obligé d'agir de cette façon. J'espère que les employés comprendront la nécessité de reprendre les activités relatives au transport par voie ferrée et qu'ils respecteront le bill que nous adopterons dans quelques heures.

J'espère aussi que les négociations qui suivront l'adoption du bill rapporteront un minimum satisfaisant et acceptable. Et étant donné que nous avons été rappelés pour discuter du bill et que le Parlement continuera à siéger, semble-t-il, la semaine prochaine, pour discuter de l'augmentation du coût de la vie, je réserverai, bien sûr, mes remarques pour la semaine prochaine, je l'espère bien.

Donc, monsieur le président, je tenais à faire cette brève intervention, espérant que le gouvernement portera une attention particulière non seulement à une loi qui vise à faire retourner les employés au travail, mais qu'il invitera aussi les responsables à la table de négociation et que le ministre se chargera de corriger certaines imperfections et certaines injustices à l'égard de ces employés.

Si les députés font preuve de l'objectivité à laquelle la population doit s'attendre et exige d'eux, je pense que le gouvernement aura bien agi. S'il n'est pas suffisamment tenté de le faire, il sera effectivement obligé de le faire. Mais j'espère que le gouvernement n'attendra pas d'être obligé de le faire. Avec la collaboration de tous, et pratiquant une objectivité nécessaire, nous réussirons à améliorer le sort de ces employés d'une façon convenable.

[Traduction]

M. Peters: Monsieur le président, je suis désolé de me retrouver ici pour obliger les cheminots à retourner au travail. Ce n'est pas la première fois mais bien la troisième que je me trouve dans cette situation. Cette fois-ci, j'éprouve encore plus de dégoût que les autres fois. Au cours des sept ou huit dernières années, les deux dernières surtout, le gouvernement n'a témoigné aucun intérêt envers les chemins de fer, leur fonctionnement, leur état financier, leur caisse de retraite ou quoi que ce soit.

● (2040)

L'addition d'un nombre relativement peu élevé de wagons-trémies dans l'Ouest et l'introduction d'un nouveau traversier ici et là a constitué la contribution du gouvernement aux chemins de fer du Canada. Je suis convaincu que le gouvernement et les membres du parti libéral qui siègent au comité des transports ont conclu que les chemins de fer ne sont pas très importants au point de vue national. Pourtant, quand les cheminots font la grève pendant deux ou trois jours, partout au Canada on se plaint de l'amoncellement de grain, du manque de nourriture et des gens qui meurent de faim.

Je me suis beaucoup intéressé aux commentaires des députés de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. J'ai visité ces deux îles. C'est très joli. Les gens qui y vivent essayent certainement de nous convaincre que c'est très joli. Pourtant, ils se sont plaints parce que les gens qui s'y sont rendus ont vu leur séjour se prolonger. J'aurais cru que l'hospitalité des insulaires était telle qu'ils accepteraient ces visiteurs et feraient l'impossible pour rendre leur séjour agréable au lieu de faire tant d'embarras.

Les chemins de fer ne prennent de l'importance que lorsque quelque chose empêche le tout de tourner rond. Peu de députés se sont intéressés au fait que l'entretien des voies a été en partie éliminé. Ils se sont peu intéressés